

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2021-2022

ÉCOLE : École élémentaire Ronald-Marion
DATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2022

EN DATE DU : 2021-09-20
DATE DE RÉVISION : Septembre 2023

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève ou des élèves : Groupe annulé par cause de COVID-19
Nom de la direction de l'école : Samira Jaouad
Membre du personnel enseignant : Julie Katshuva
Membre du personnel non-enseignant : Karima Keddara
Nom du parent, tuteur ou tutrice : Sakinatou Mashoul
Nom du partenaire communautaire : ---
Conseiller de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : Choisissez un élément.
Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) :
Nom du membre de l'équipe d'éducation citoyenne et leadership culturel (si disponible) :
Autres (si disponible) :

Note : La description des différentes sections du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation se trouve en annexe de ce document. La première section regroupe les priorités de l'école en matière d'éducation, sensibilisation et communication, stratégies de prévention et enfin des stratégies d'intervention et de soutien.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques réparatrices qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, familiariser les membres de la communauté scolaire (personnel, élèves, parents) avec la pratique de la discipline progressive et des pratiques réparatrices.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> - Familiariser le personnel avec l'approche réparatrice (<i>formations, capsules aux rencontres du personnel, CAP...</i>). --- Exemples de questions réparatrices pour la victime/témoin: <ol style="list-style-type: none"> 1. Qu'est-ce qui s'est passé? 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation en salle de classe. - Affiche aux murs. - Harmonisation entre la maison et l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> - Directions - Membres du personnel - Élèves 	Tout au long de l'année.

<ol style="list-style-type: none"> 2. <i>C'était qui?</i> 3. <i>Comment te sens-tu?</i> 4. <i>Où?</i> 5. <i>Qui d'autre a vu? Ou qui était là?</i> 6. <i>Comment tu t'es senti en ce moment?</i> 7. <i>Comment voudrais-tu qu'il répare sa faute?</i> 8. <i>Comment puis-je t'aider à résoudre ce problème?</i> 9. <i>Comment voudrais-tu réparer ta faute ou ton geste?</i> <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les étapes de la résolution de conflit et en assurer l'enseignement explicite. - Reprendre l'enseignement des matrices (<i>les règles de vie de l'école</i>). - Informer les parents des matrices, des étapes de la résolution de conflit et de l'approche réparatrice (<i>informations déposées dans le Teams de chaque classe, sur ROMagazine, dépliant...</i>). - Mise en place du système de discipline progressive (<i>via le OneDrive</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de situations problématiques. 		
<p>Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2022, sensibiliser les élèves en matière d'intimidation (différencier l'intimidation d'un conflit, étapes de la résolution de conflit, la discipline progressive, la pratique réparatrice...).</p>			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du groupe <i>Disons NON!</i> à l'intimidation afin de préparer une campagne de sensibilisation pour les classes avec l'aide de la travailleuse sociale et l'animatrice culturelle. <ul style="list-style-type: none"> - <i>produire des vidéos en lien avec les matrices</i> - <i>présenter des saynètes qui traitent de divers scénarios d'intimidation</i> - Déstigmatiser la dénonciation de l'intimidation par des discussions, des jeux de rôles, des 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer le nombre de signalement. - Ambiance plus positive au sein de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> - Directions - Membres du personnel - Élèves - Travailleuse sociale - Conseil d'école 	<p>Tout au long de l'année avec des sondages de climat scolaire à divers intervalles.</p>

<p>affiches, des présentations du groupe Disons NON! à l'intimidation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inviter la travailleuse sociale à donner des ateliers. - Promouvoir la journée du chandail rose. - Promouvoir la semaine anti-intimidation. - Revoir la stratégie D.I.R.E. (<i>affiches aux murs de l'école et des classes, préparer une présentation virtuelle par et pour les élèves afin d'en faire la sensibilisation dans chacune des classes</i>). - Se familiariser avec le programme BRAVE. - Installer la boîte de dénonciation dans chacune des classes. - Conférencier (<i>atelier offert par le Conseil d'école</i>). 			
--	--	--	--

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire. L'annexe jointe à ce plan fourni des exemples de stratégies à mettre en œuvre pour assurer la prévention en matière d'intimidation.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, assurer le bien-être et la bonne santé mentale des élèves à travers diverses activités.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une période APQ dans l'horaire quotidien. - Enseignement à l'extérieur (<i>p. ex., exploration de la nature pour l'apprentissage d'un concept mathématique</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la motivation scolaire chez la plupart des élèves. - Diminution de conflits aux récréations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'école - Équipe pédagogique 	<p>Tout au long de l'année avec une cadence quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Assurer des périodes de détente (<i>p. ex., la petite grenouille, un temps libre le vendredi, des occasions de jeux société...</i>). - Enseignement explicite de jeux extérieur par le titulaire. - Organiser des journées bien-être au sein de l'école. - Continuer le babillard « MERCI » (<i>un élève ou un adulte peut déposer un billet MERCI dans la boîte de la classe afin de dire merci à un ou une ami.e pour un comportement exemplaire</i>). - Présentation de capsules par la travailleuse sociale au personnel et aux élèves. - Mise en place des cercles communautaires en salle de classe au retour des récréations. 			
<p>Priorité 2 de l'école : Outiller les élèves dans la reconnaissance, la communication et la gestion des émotions.</p>			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du système Zones de régulation dans chacune des classes. - Reprise du cercle communautaire au retour des récréations. - S'initier au programme de médiation (<i>création d'un conseil d'élèves en charge de régler les conflits sur la cour d'école</i>). - Enseignement explicite de l'affirmation de soi (<i>Arrête, je n'aime pas ...</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de conflits (physiques/verbaux) aux récréations. - Utilisation du vocabulaire appris lors d'une résolution de conflit ou d'une situation problématique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Directions - Titulaires - Travailleuse sociale - Conseillère pédagogique 	<p>Tout au long de l'année.</p>

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : Élaborer un protocole d'intervention pour le personnel enseignant, les témoins et les victimes d'acte d'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers et formation sur la résilience et la santé mentale (<i>capsules aux rencontres du personnel, CAP</i>). - Travailler en collaboration avec la travailleuse sociale. - Familiariser le personnel des organismes comme : Jeunesse, j'écoute; Tel-jeunes; Black Youth Helpline. - Élaborer, de manière collective, une pyramide d'intervention afin d'uniformiser les interventions du personnel. - Familiariser le personnel avec le plan de sécurité/d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des incidents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Directions - Titulaires - Travailleuse sociale - Conseillère pédagogique 	Tout au long de l'année.

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
<ul style="list-style-type: none">- Encourager les élèves à parler avec l'adulte.- Remplir le rapport d'incident violent.- Encourager les parents à communiquer avec les titulaires/la direction.	<ul style="list-style-type: none">- Boîte de dénonciation dans chacune des classes.